

COMPTE RENDU

Citoyenne

FLOIRAC



VILLE
DE
FLOIRAC

CONSEIL DE QUARTIER

RIVES DE FLOIRAC

Vendredi **17 mars 2023**
de **18h30 à 20h**

📍 **École Danielle Mitterrand**

Christophe COURTIN

Chargé d'études et de coordination - Centre de démoustication
Bordeaux Métropole

Monsieur COURTIN présente l'organisation et la gestion de la lutte contre les moustiques.

LE CENTRE DE DÉMOUSTICATION

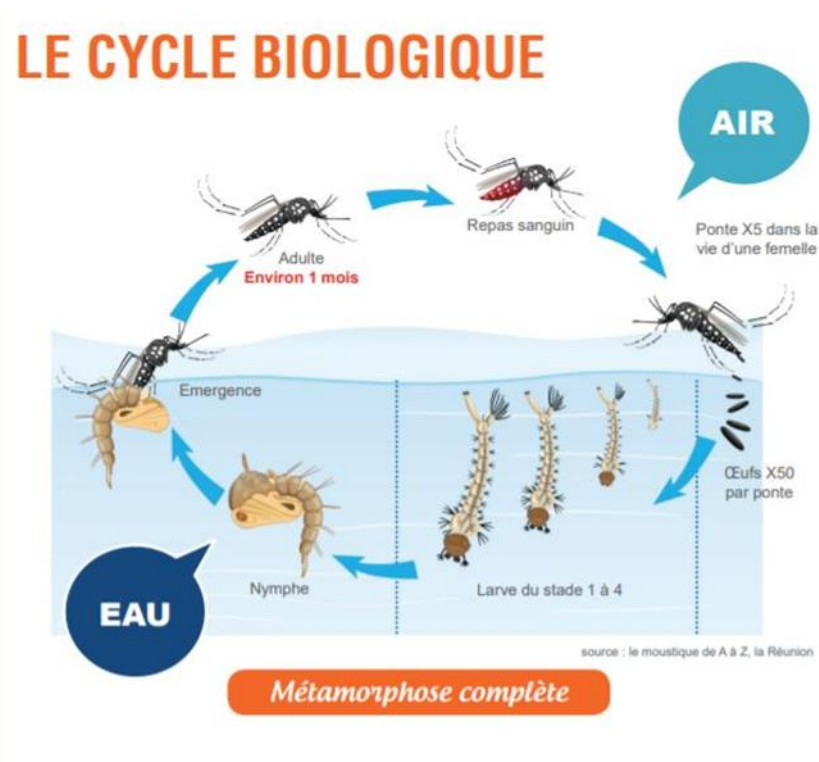
- Composé de 11 agents et intervient sur 28 communes
- Intervenant sur 27 communes sous convention de mises à disposition de service descendante partielle hors Bordeaux (Articles L 5211-4-1 III et IV et D 5211-16 du CGCT)

- Placé au sein du Service Santé Environnement et rattaché à la Direction de la Prévention de BM

Qui fait quoi?

- L'ARS depuis le 1^{er} janvier 2020 procède aux interventions anti-adultes contre le « moustique tigre » autour de cas importés de dengue, zyka, chykungunya.
- Le centre de démoustication intervient dans le cadre de la prévention (mobilisation citoyenne, expertises, conseil, antilarvaire).

LES MOUSTIQUES



Environ 1 semaine phase aquatique entre éclosion et émergence

Environ 1 mois phase aérienne

<https://www.youtube.com/watch?v=gYqy27tRv5E>

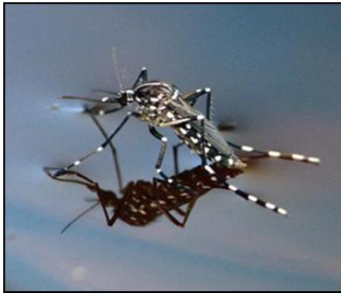
Biologie et écologie

- + de 3 500 espèces recensées dans le monde
- 105 espèces en Europe
- 67 espèces en France métropolitaine
- 33 espèces de moustiques en Gironde

- 16 espèces de moustiques sur le territoire de BM
- 8 espèces de moustiques cibles

LE « MOUSTIQUE TIGRE »

Aedes albopictus, une espèce invasive



- Se déplace peu par vol actif (~100 m)
- Emprunte facilement les moyens de transports
- Actif toute la journée (diurne et nocturne)
- Compétent pour au moins 26 arboviroses

Aedes albopictus, une espèce opportuniste



- Pond ses œufs dans de nombreuses petites collections d'eau
- S'adapte particulièrement bien aux « gîtes artificiels » urbains
- Ses œufs résistent à la sécheresse et au gel et peuvent rester quiescents de plusieurs mois à plusieurs années

Larves et nymphes



Aspect général

- Larve d'aspect plutôt clair avec tête sombre et siphon sombre et court

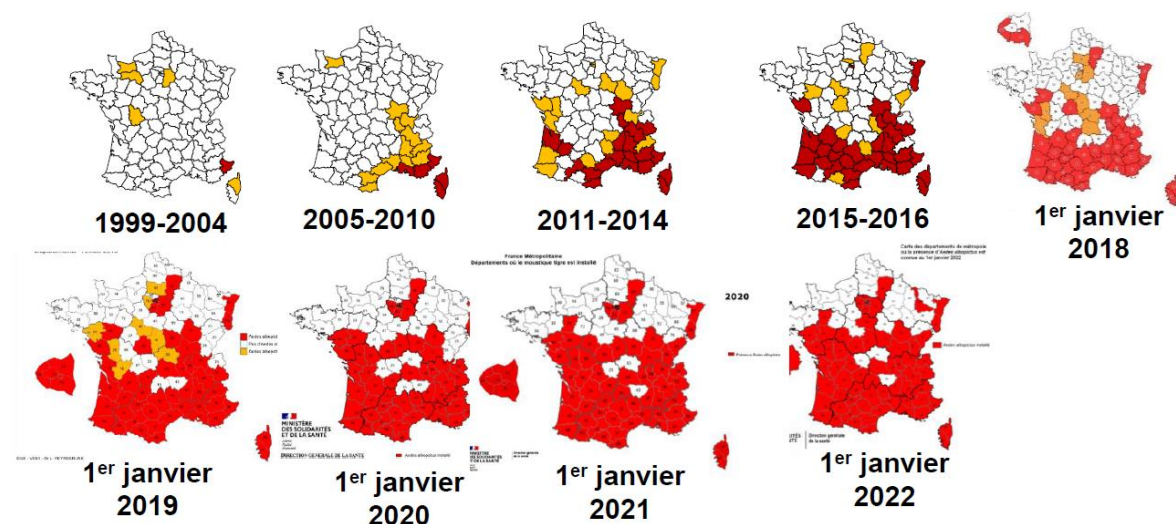
Imagos (= adulte)

Aspect général

- Petit moustique noir et blanc
- Nombreuses taches blanches sur robe très sombre (tête, thorax, abdomen, pattes) lui donnant un aspect « tigré »



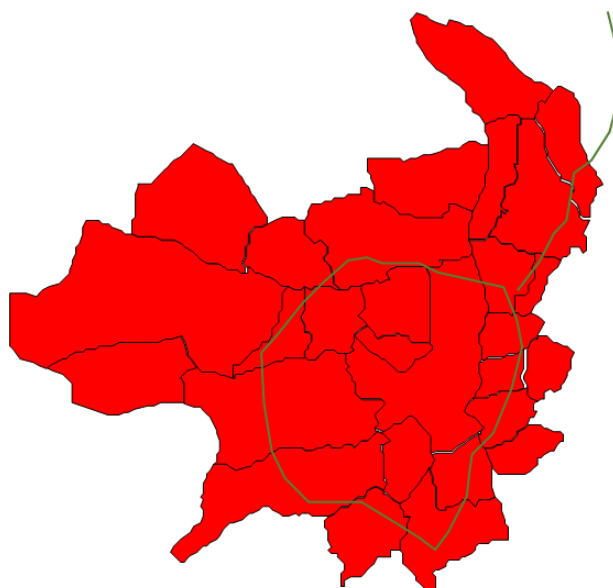
La progression du « moustique tigre » en France



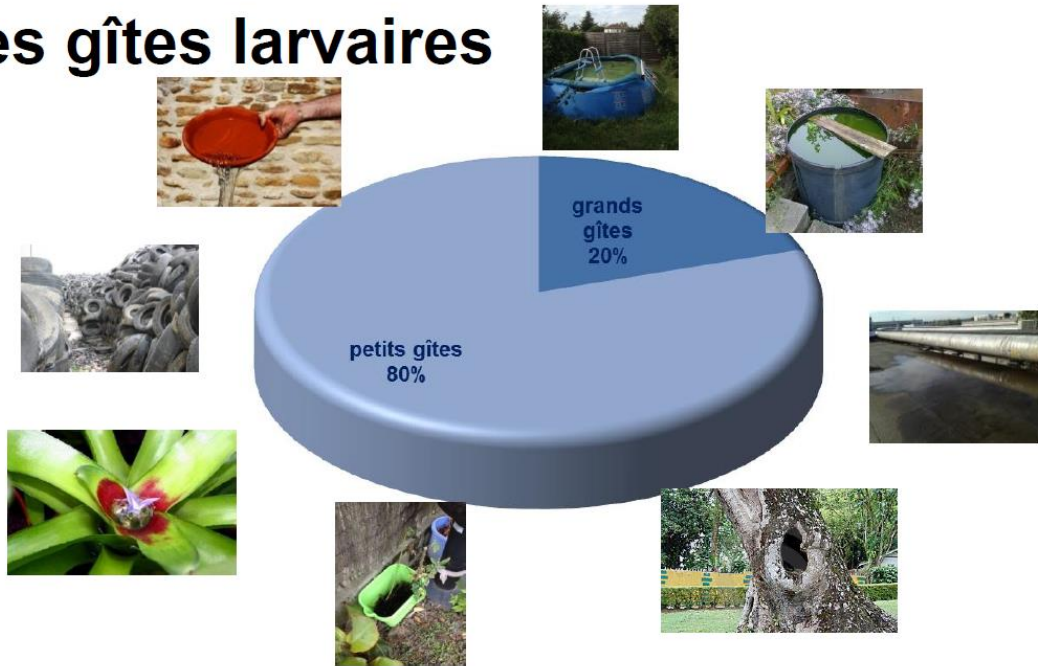
Sur Bordeaux Métropole en 2013



Sur Bordeaux Métropole en 2019

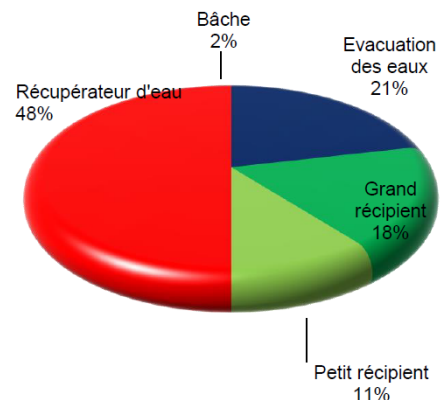


• Les gîtes larvaires



• Les types de gîtes larvaires

- Répartition des types de gîtes positifs à *Aedes albopictus* en Gironde en 2018 lors des prospections domiciliaires



LES PRINCIPES ET LA MÉTHODE DE LUTTE

LES PRINCIPES

- Une régulation de la nuisance dans la durée
- Une méthode d'intervention contre les larves
- Une connaissance approfondie du territoire de BM
- Une action prioritaire sur le domaine public
- Une sensibilisation de la population dans le cadre du Contrat Local de Santé ARS-BM
- Une élimination progressive des gîtes larvaires



- Identification des gîtes potentiels pour les supprimer
- Réduire le risque de prolifération des larves
- Traiter les gîtes larvaires (anti-larvaire)

Caractérisation des gîtes larvaires

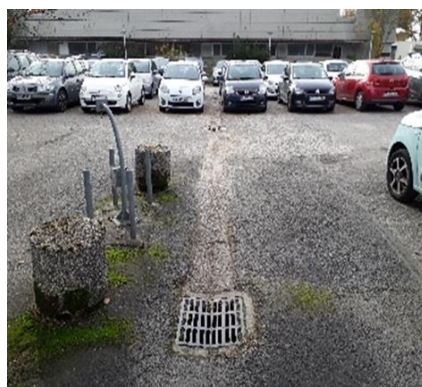
- des récipients suppressibles sur le domaine privé ou public



➤ des éléments du bâti non suppressibles



Du domaine public



La récupération de l'eau de pluie

La lutte contre ces insectes consiste en priorité à éliminer tous les « gîtes larvaires », que sont les réceptacles qui reçoivent et conservent de l'eau. Ils constituent des lieux où les femelles moustiques pondent et où les larves se développent :

- fermer hermétiquement les récupérateurs d'eau de pluie
- assurer l'écoulement total en tout point du réseau et éliminer toutes les eaux résiduelles, de début mai à fin octobre
- Supprimer les gîtes potentiels

Une démarche responsable et environnementale

Le choix de larvicides d'origine biologique :



- Vectobac®WG Insecticide à base de *Bacillus thuringiensis* Sous-espèce *israelensis* souche AM65- 52 (37,4% en substance active pure, titre biologique 3000 ITU/mg)
- Appliqué avec l'eau du milieu plus particulièrement en anti-larvaire contre les larves des espèces en milieu extérieur
- Pour les particuliers, taper « bti 100 grammes » sur internet

- Fermer hermétiquement les récupérateurs d'eau pluviale
- De nouvelles possibilités de traitement des REP par un film à base de silicone qui asphyxie les larves
 - Action mécanique à la surface de l'eau
 - Exempt de classement
 - 1 ml pour 1 mètre carré
 - Pour les particuliers, taper « film silicone liquide anti-moustique » sur internet



Tulle moustiquaire sur bidon



Raccordement étanche

- Assurer l'écoulement total en tout point du réseau et éliminer toutes les eaux résiduelles, de début mars à fin octobre
- Lors de la conception, vérifier le profil en long (pente) pour supprimer les zones de stagnation de l'eau
- En fonctionnement, s'assurer que l'exutoire n'est pas obstrué par la végétation ou débris, en pratiquant un entretien régulier (faucardage, curage...)
- Améliorer la capacité d'infiltration du sol par la pose d'un substrat drainant (graviers, galets...)

Les bons gestes pour éliminer l'eau stagnante des soucoupes de pots de fleurs



- Élimination physique de la soucoupe
- Mettre du sable dans la soucoupe qui retiendra l'humidité



Tulle moustiquaire sur regard



mousse expansive

LES PRINCIPES ET LA MÉTHODE DE LUTTE

- Se protéger individuellement des moustiques adultes

- Tente moustiquaire
- Ventilateur
- Répulsifs et crème
- Anti-adultes (**impact sur les abeilles**)
- Diffuseur portable



LES PRINCIPES ET LA MÉTHODE DE LUTTE

- Se protéger individuellement des moustiques adultes

- Piège à larves (1)
- Piège à femelle gravide (2)
- Piège électrique à attractant (3)
- Piège à CO2 (4)
- Piège à UV et dioxyde de titane (5)



1



3



2



5



4



Adresse formulaire BORDEAUX METROPOLE
<https://bxmet.ro/moustique>

INTERVENTION : Conseil des Sages

C'est en 1989 que Kofi Yamgnane, alors maire de Saint-Coulitz (Finistère), créa le premier Conseil de Sages français. Celui qui allait devenir quelques années plus tard Secrétaire d'État aux Affaires Sociales et à l'Intégration voulait ainsi promouvoir la participation des retraités et personnes âgées à la vie de la cité, réveiller et enrichir la démocratie locale et favoriser la solidarité intergénérationnelle entre les habitants de la commune.

Le Conseil des Sages de Floirac a été créé en 2010 afin que les retraités puissent s'engager aux côtés des élus et des services en faveur du développement de la ville et pour renforcer la démocratie participative locale dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'intérêt communal.

Les objectifs et les engagements du Conseil des Sages

- Être une force d'étude et de proposition d'actions,
- Renforcer le dialogue dans la cité,
- Prodiguer des conseils au service des projets de la commune,
- Travailler sur les dossiers proposés par la municipalité ou par les citoyens,
- Promouvoir la solidarité communale,
- Développer le « mieux vivre ensemble »,
- Renforcer la médiation sociale entre les générations.

Les conditions pour être membre

- Habiter la commune de Floirac
- Être âgé de 55 ans minimum dans l'année de l'élection
- Être dégagé des obligations professionnelles
- Ne pas exercer de rôle législatif
- Faire acte de candidature auprès de Monsieur le maire
- S'engager en signant la charte qui précise les principes fondateurs du Conseil des Sages.

Pour l'année 2023, Monsieur le Maire a proposé 3 missions au conseil des sages : Travailler au renouvellement de l'accueil des nouveaux habitants, à l'ouverture des commissions municipales au public et au fonctionnement des dispositifs participatifs de la ville. C'est dans le cadre de cette 3^{ème} mission que les membres du conseil des sages sont venus animer un atelier participatif pendant le conseil de quartier.

Les objectifs de leur intervention :

- Réaliser un état des lieux du fonctionnement des différents dispositifs participatifs sur la ville,
- Solliciter et analyser le ressenti des participants à ces dispositifs sur l'impact de leur investissement dans la mise en place de l'action publique locale

Ce temps de travail permettra de dégager des pistes d'amélioration et de proposer la mise en œuvre de nouvelles formes de participation citoyenne.

INTERVENTION DE JIMMY AMBACH

Coordonnateur thématique du Projet Social de Territoire
Petite Enfance, Enfance et Jeunesse

La Ville de Floirac a lancé en fin 2021 une démarche de concertation, visant à élaborer une Convention Territoriale Globale (CTG). L'objectif est d'agir sur les champs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, de la parentalité, du handicap, de l'animation de la vie sociale, de l'accès aux droits et au numérique, et du logement.

Ce projet social de territoire fixe sur les quatre prochaines années, les priorités que la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde et l'ensemble des acteurs locaux, associatifs et institutionnels, se donnent pour agir sur ces champs d'intervention. L'élaboration d'une Convention Territoriale Globale est un enjeu important pour Floirac.

Cette démarche s'adosse à un diagnostic partagé et participatif qui met en avant les enjeux prioritaires et définit un plan d'actions à mettre en œuvre.

Une consultation auprès des habitants a été menée via les conseils de quartier ainsi qu'une enquête en ligne afin de partager leurs connaissances sur les offres et les services existants, identifier les besoins nouveaux ou insatisfaits et proposer des voies d'amélioration et/ou de nouvelles initiatives.

La signature de la Convention Territoriale Globale a eu lieu le mardi 24 janvier 2023 à la M.270.



Madame AMBACH présente le plan d'action du projet social de territoire :



Un projet social : C'est quoi?

« Une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. »

Un projet social : Pourquoi ?

- Avoir une vision globale et décloisonnée
- Fixer un cap
- Adapter son action aux besoins du territoire
- être plus efficace
- Clarifier les interventions
- Faciliter la prise de décision
- Valoriser les actions

De Novembre 2021 à Mars 2022

Elaboration d'un diagnostic partagé

Rencontre de l'ensemble des partenaires du territoire
Réalisation d'une Enquête parentalité
Consultation des habitants via l'ensemble des conseils de quartiers



Création et mise en place de la Gouvernance du Projet Social

De Mars à Septembre 2022

Premières rencontres des groupes thématiques

Partage des éléments de diagnostic
Exploration des pistes d'améliorations et des travaux à conduire

Validation du Diagnostic partagé

Elaboration d'un plan d'actions

De Septembre à Décembre 2022

Ecriture des fiches actions

Janvier 2023

Validation du Projet Social de Territoire

Signature de la Convention Territoriale Globale



A Floirac, le projet social c'est 5 ambitions:

N°1 : Accompagner les enfants, les jeunes et leurs parents et garantir un cadre éducatif propice.

N°2 : Favoriser une dynamique de mobilisation et d'expression citoyenne.

N°3 : Faciliter le quotidien des habitants.

N°4 : Participer au bien être des habitants.

N°5 : Proposer un cadre de vie harmonisé.

Un Plan d'actions pour atteindre nos ambitions :

n°1 : Accompagner les enfants, les jeunes et leurs parents et garantir un cadre éducatif propice.

Soutenir une offre d'accueil petite enfance en adéquation avec les besoins du territoire

Amélioration de l'ancrage territorial du Relais petite enfance

Sanctuarisation des places d'accueils occasionnels, d'urgence et insertion

Articulation des places d'accueil en crèche et des Toute Petite Section en maternelle (TPS)

Etude de faisabilité d'un projet de Maisons d'Assistants Maternelles (MAM) intégrées au Service d'accueil familial (SAF)

Faciliter le parcours des jeunes

Renforcement des actions passerelles petite enfance, enfance et jeunesse

Réorganisation de l'offre d'accueil extra et périscolaire

Accompagner la parentalité

Mise en réseau des acteurs de la parentalité

Développement des temps d'échanges pour faciliter les relations parents/enfants

Participation des familles au fonctionnement des structures par le biais d'instances définies et structurées

n°2 : Favoriser une dynamique de mobilisation et d'expression citoyenne.

Renforcer la prise de parole des habitants

Développement des instances d'expression citoyenne

Mise en place de projets participatifs innovants

Valoriser le tissu associatif par une meilleure reconnaissance et un soutien à l'engagement bénévole

Ecriture d'une charte associative et création d'un guide pratique

Impliquer les enfants et les jeunes

Etude d'opportunité de la création d'une ou de plusieurs instances "pour et par" les enfants

Accompagnement des juniors associations et du Labo jeune floiracais

n°3 : Faciliter le quotidien des habitants.

Garantir à tous l'accès aux services



Accompagnement du déploiement de la politique d'inclusion numérique

Mise en place d'un accueil social et inconditionnel

Déclinaison d'actions novatrices et multi-partenariales sur l'emploi et l'insertion

Création d'un forum itinérant de l'accès aux droits

Renforcer la complémentarité des acteurs locaux

Structuration d'un réseau d'acteurs autour de l'accès aux droits et de l'accompagnement des publics en situation de vulnérabilité

Création d'un guide de l'accès aux droits et d'une plateforme interprofessionnelle

n°4 : Participer au bien-être des habitants.

Développer le lien social

Amélioration de la visibilité des lieux de vie et de lien social

Consolidation et développement sur l'ensemble du territoire des actions intergénérationnelles



Anticiper le vieillissement de la population (lutter contre l'isolement des personnes âgées en favorisant le bien vieillir et l'autonomie)

Animation et coordination d'un réseau "séniors"

Facilitation du parcours de vie de la personne

Elaborer un programme de prévention santé et favoriser l'inclusion des publics

Mise en réseau des partenaires santé/handicap du territoire

Accompagnement individualisé des enfants en situation de handicap

Renforcement des ateliers répondant à des problématiques de santé identifiées (Santé mentale, prévention écran, alimentation,...)

Élaboration d'un plan de formation avec les acteurs de terrain pour qu'ils puissent mettre en place des actions santé/inclusion avec leurs publics

Mise en œuvre du label Sport et Santé

Soutenir la continuité des démarches éducatives, sportives et culturelles

Création d'actions de proximité pour aller à la rencontre des habitants

Mise en place d'actions favorisant l'égalité femme/homme sur le territoire (spectacles, expositions, ateliers, café-débat, etc.)

n° 5 : Proposer un cadre de vie harmonisé

Développer la mobilité des personnes



Incitation à l'itinérance des actions



Accompagnement aux nouvelles mobilités sur le territoire

Conserver l'identité et l'environnement communal : une ville où il fait bon vivre

Création d'une instance de coordination des projets d'aménagement urbain et articulation avec les dispositifs afférents

Conception mixte et inclusive des aménagements publics extérieurs

Coordination du projet d'Équipement majeur du quartier Dravemont

Valorisation du patrimoine industriel et historique en favorisant de nouvelles activités relevant de l'économie sociale et solidaire

Portage de la démarche d'urbanisme résilient auprès des porteurs de projet urbain privé et public

Poursuite des démarches d'innovation agricole et alimentaire

Animation de la transition écologique sur le territoire

Retour sur éléments échangés lors des ateliers participatifs du vendredi 11 mars 2022 :

Petite enfance, enfance et jeunesse

- Méconnaissance de certains services : LAEP ; institut de la parentalité et centre de loisirs UNIRE...,
- Insatisfaction au niveau du centre de loisirs : animateurs trop jeunes, beaucoup de turn-over, lieu trop grand, mieux dans les écoles, horaires trop restreints,
- Déception vis-à-vis des critères d'attribution des places en crèche ; pas de place pour les familles avec un revenu élevé,
- Impression que les places sont réservées qu'à ceux qui ne travaillent pas, pas le choix alors que préférence pour le collectif.

Lien vers le diagnostic et le plan d'action : <https://www.ville-floirac33.fr/la-solidarite/projet-social-de-territoire/>

PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER

Vendredi 16 juin 2023 à 18h30 – Ecole Danielle MITERRAND